L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, MARS 17, 1898. No 7.

ABCNNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA TROISIEME SESSION

De la neuvieme Legislature ouverte le 10 de ce mois

L'ouverture eut lieu dans la manière conservée par l'antiquité. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Patterson, accompagné du Capt. Williams, chirugien; major Codd, Col. Ruttar et son secrétaire.

Son arrivée fut annoncée par une salve d'artillerie du fort Osborn. La garde d'honneur se composait d'un détachement des Dragons Royaux du Canada commandé par Capt. Gardner.

Ayant été rencontré à l'entrée par l'hon. Col. McMillan et l'hon. J. W. Cameron, il fut escorté au siège.

Après les annonces ordinaires, Son Honneur lut le discours du Trône.

Nous regrettons que le manque d'espace nous force de remettre à plus tard la publication de ce document si bien rédigé.

Le spectacle de l'ouverture ne manque jamais d'attirer une grande réunion et celle-ci n'était passans exception. La chambre était remplie de fond en comble. 'Tous les rapports sont maintenant prêts à être présentés et l'ouvrage *dur* commence.

Le onze était journée remarquable, car après les discours prononcés par les deux chefs et quelques autres, le membre pour St-Boniface se leva. Tous les autres discours nous paraissent tièdes à côté du siên. Le voir se lever et se poser on eut dit qu'il croyait faire trembler de peur et vouloir en imposer à la chambre toute entière.

Hochant la tête deux ou trois fois comme un bon coursier qui sent le vent, il entomma son discours

Vous dire quel flot d'éloquence jaillissait de sa bouche ! mais il est impossible ; il nous faudrait le pouvoir du poète et une harpe aeolienne. Il nous suffit de dire que sa péroraison a été la partie la mieux reçue de son discours. A le voir, raide comme une flèche, le bras tendu au-dessus de la tête, les poings fermés, les cheveux crispés, les yeux dont jaillissaient des étincelles, on l'eut pris pour Jupiter foudroyant les masses.

Il disait : "Oui, messieurs, faites ce que vous voulez, tant qu'au tarif protectionnel, tant qu'a la question d'immigration, je comprends que le gouvernement ne peut se passer d'argent ; je comprends cela, et moi il me faut mon indemnité."

Enfin l'effort de ce monsieur, que le résultat d'une élection a donné lieu au public de voir comme le vrai représentant des Canadiens-Français du comté de St-Boniface, a été voté *un bon discours*. AH ! C'ÉTAIT BEAU !

ENFIN

Le debat sur le contrat McKenzie & Mann est vide.

Ottawa, 11 mars.

Le vote a été pris à 5 heures ce matin. L'amendement de M. Burden a été défait par un vote de 65 pour et 119 contre, soit une majorité de 54 tandis que la motion principale a été emportée par 39 de majorité.

Cinq conservateurs ont voté contre l'amendement et deux conservateurs ont appuyé le gouvernement sur la mesure.

Le vote sur l'amendement est très significatif parce qu'il démontre clairement que la mesure de l'administration est plus en faveur chez les députés que celle proposée par Sir Charles Tupper.

Le chef de l'opposition a donc manqé de discernement en laissant amener cet amendement dont le rejet par l'énorme majorité de 54, rehausse le mérite du projet de l'hon. M. Sifton.

Il est donc définitivement établi maintenant que la proposition du gouvernement de construire le chemin de fer de la rivière Stickine au lac Teslin est la seule possible dans les circonstances.

Sir Charles Tupper eut fait preuve d'habileté s'il se fut contenté de voter contre le contrat sans offrir aucun amendement.

Le vieux chef, dans son anxiété de créer des embarras à Sir Wilfrid, s'est enfoncé dans un sentier étroit et d'où il lui a été impossible de retrouver ses pas. Il lui a fallu continuer sa route qui l'a conduit à un échec humiliant pour lui et pour son parti.

Pendant un mois il déployé toute son énergie pour chercher à prouver aux chambres et au pays que le gouvernement aurait pu faire un marché plus avantageux que celui conclu avec Mackenzie & Mann, et suggère à la chambre un projet qu'il croit plus économique et offrant de plus grands avantages.

Or ses propres partisans viennent de lui dire—par le vote sur l'amendement—que le projet de M. Laurier est de beaucoup préférable au sien. Pourquoi donc avoir fait tant d'obstacles et avoir gaspillé autant d'amunition—tout cela au dépens du peuple—pour dénoncer une entreprise que ses supporteurs reconnaissent bien supérieure à celle que le chef de l'opposition désirait faire adopter.

Ce qui prouve une fois de plus que bateau conservateur manque de gouvernail.

La conduite du ministre en cette occasion a été admirable.

Convaincus des mérites de la voie ferrée proposée, les ministres ont invité l'opposition à suggérer un autre projet plus conforme à leurs idées. On leur a laissé le champ libre ; on n'a en aucune manière entravé la discussion et gêné les manœuvres des membres de la gauche.

Les hommes les plus proéminents du côté de l'opposition—M. Morin inclus—ont parlé à plusieurs reprises et à chaque fois des heures durant.

Le débat ne pouvait tourner qu'à l'avantage du gouvernement qui avait fait une étude spéciale des lieux et des meilleures méthodes à prendre, dans l'intérêt général de la patrie, pour établir une voie de communication avec le pays du Klondyke.

Tous les obstacles qu'on pouvait soulever contre la route adoptée avaient été prévus ; tous les avantages qu'offraient les autres voies avaient été étudiés et comparés avec soin et d'une manière impartiale.

Le gouvernement ne fit la choix du chemin de la rivière Stickine qu'après avoir épuisé tous les moyens de renseignement possibles, et leur succès dans la division de ce matin est le triomphe naturel d'une administration sage, prudente et clairvoyante, sur les idées étroites, vagues, obscures et intéressées de quelques hommes mal avisés et surtout mal renseignés.

Mariage fin de siècle.

Célébré à St-Hyacinthe.

Il y a peu de temps, un homme arrivait du Manitoba à la recherche d'une épouse, et on lui annonçait qu'il trouverait à l'Hôtel-Dieu deux demoiselles,—les deux sœurs—en disponibilité.

Le voyageur noua connaissance avec elles et, tout de suite, fut captivé par les charmes de la plus jeune qu'il ne tarda pas à conduire à l'autel. La cérémonie a eu lieu ces jours derniers, à la cathédrale, grâce à une permission spéciale de l'évêque.

L'épouseur avait fourni à la mariée un spendide trousseau. Pour consoler la sœur de sa femme, il lui a promis de lui dénicher un bon mari parmi ses voisins.

Ce mariage fin de siècle fait le sujet de nombreuses conversations ici.—*Le Temps.*

DECES.

Les restes mortels de feu M. N. Germain ont été inhumés lundi dernier. Le cortège s'est d'abord rendu à la cathédrale ; on a pu constater par le grand nombre des représentants de St-Boniface, Winnipeg et les environs qu'on y voyait, le grand respect et l'estime mérités que tous lui portaient. Le deuil était conduit par MM. Georges et Cléophas Germain, fils ; MM. H. J. Richer, Eugène Paradis et H. Fournier, gendres ; MM. Rosario, Albert, Eugène et Hector Germain, petits-fils.

Les porteurs étaient les hon. juges Dubuc et Prud'homme, M. F. Chénier, M. A. Kéroack, M. L. O. Genest, M. W. H. Pambrun, M. F. Jean et M. Joseph Lecomte.

La grand'messe de *Requiem* fut chantée par le R. M. Messier, curé de la paroisse. Ta cérémonie était des plus solennelles et des plus imposantes.

M. Nap. Germain, de Montréal, et M. Alphonse Germain, de Boston, deux autres fils du défunt, n'ont pu se rendre.

L'evenement du jour.

Ils se succèdent rapidement de nos jours les événements. Depuis quelque temps, nous avons eu la grande tempête, avec son bouleversement général. Puis l'imbroglio américain-esp[illegible]ol, provoqué par l'explosion [illegible] "Maine."

Celui du jour est assurément la découverte, dans la Colombie Anglaise, d'une montagne d'or, dépassant en dimension et en richesse tout ce qui a encore été vu au Klondyke.

Le fait est important, en effet, à plus d'un point de vue.

Il y a d'abord naturellement l'addition d'une richesse nouvelle.

Puis la responsabilité que cette découverte impose au gouvernement, pour la protection du public en général.

Les communications avec la Colombie étant plus rapprochées et plus faciles, les mineurs s'y porteront plutôt qu'au Klondyke.

Ce sera la justification de l'attitude prise par le gouvernement de M. Laurier : "Ces découvertes de mines sont toutes plus ou moins problématiques. Nous ne voulons pas faire courir de risques aux populations des vieilles provinces, telles que Québec et Ontario. Et nous ne donnerons pas un seul centin de leur argent dans cette aventure. En échange d'un chemin de fer, nous donnerons volontiers cependant quelques-uns de ces rochers inhospitaliers, que l'on dit si riches."

Cette découverte vient aussi justifier encore davantage la construction du "Crow's Nest," qui, lui, ne traversera pas seulement une région de richesses mystérieuses, mais formée des plus belles terres d'Amérique et des mines de charbon capables de rivaliser avec celles de la Nouvelle-Ecosse.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle découverte.—*Le Signal.*

ST-JOACHIN DE LA BROQUERIE

La plus grosse tempête de l'hiver a eu lieu mercredi de la semaine dernière. Personne n'y a péri tout de même.

Le bois de construction pour l'Eglise sera presque tout rendu vers la fin des beaux chemins.

MM. Eugène Goulet et Hormisdas Thérien ont eu la magnifique idée d'établir une fromagerie. Il y aura une réunion des hommes d'affaires de la paroisse dans une couple de semaines pour former une compagnie. La fromagerie sera en ordre vers le mois de mai.

L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.

TELEGRAMME.

On parle de réforme au Sénat et la chose prend un aspect de plus en plus sérieux.

Ottawa, 16 mars.—Il semble être décidé ici que W. C. Fryes, M.P.P., sera appointé juge en chef de la Colombie Anglaise ; M. J. Martin ne parait pas envier la position.

Toronto, 16 mars. — Les marchands d'Ontario, surtout ceux qui sont vis-à-vis les côtes du Michigan, se plaignent de la diminution des affaires à cause de la contrebande qui est facilitée par les excursions.

Montréal, 16 mars.—On dit que *La Minerve* va renaître. Une compagnie composée de MM. Tupper, Forget, Royal, Beaubien et d'autre, force MM. Chapleau et Nantel, soit d'en venir à cela de suite ou d'en finir avec leurs pourparlers avec Caron.

Le chemin de fer du Northern Pacific annonce que le prix du passage d'ici à Toronto, Montréal, New York et autres points à l'Est est réduit à $28.20, 1re classe, et $27.20, 2nde classe. L'ancien prix était $41. La compagnie ne peut augmenter ses prix sans donner dix jours d'avis.

Pour Rire.

Mari résigné :

—Eh bien ! oui, c'est entendu, ma chère amie, je n'existe pas, je sais bien qu'il faut que tu aies toujours le dernier mot. .... Tâche seulement d'y arriver un peu plus vite.

Jean Hiroux, en police correctionnelle.

Le président—Vous vous appelez Jean Hiroux. Nous avez déjà été condamné une quinzaine de fois pour vagabondage, ivresse publique, mendicité, vols, etc. L'autre jour vous avez été encore surpris en flagrant délit au moment où vous forciez une porte avec une pince. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

L'accusé—Monsieur le président, j'ai à dire que j'ai pu prendre bien des choses, mais que je n'ai point pris d'avocat et j'espère que le tribunal me saura gré de mon indulgence.